

H L'organisation

Les consultations sont assurées par des médecins de différentes spécialités, tous titulaires d'un diplôme de médecine du sport.

Elles se tiennent au 3^e étage, à proximité immédiate du plateau technique de cardiologie.

Lundi	13h45 - 18h
Mardi	9h - 12h et 14h - 17h
Mercredi	15h45 - 19h
Judi	13h45 - 18h
Samedi (1 fois/mois - plongée)	9h - 11h00

Un numéro unique pour la prise de rendez-vous est assuré par le secrétariat au :

02 98 62 38 08
De 8h à 17h

La maison sport santé débute ses activités le
lundi 5 novembre 2018.

H Plan

Entrée par la rue de Brest ou de Kersaint Gilly
Bâtiment 4



COURT SÉJOUR

4 Bâtiment central : médecine et spécialités médicales - chirurgie et spécialités chirurgicales - Chirurgie ambulatoire - pédiatrie - maternité - réanimation polyvalente - urgences, UHCD - S.M.U.R. - radiologie, IRM



Maison sport santé
Prévention, orientation, suivi...

Tel. 02 98 62 38 08



*Maison sport santé du Centre
hospitalier des pays de Morlaix*

15 rue de Kersaint Gilly
BP 97237 – 29672 MORLAIX cedex
Tél. 02 98 62 61 60 - www.ch-morlaix.fr



Le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix ouvre une **Maison sport santé** à compter du 5 novembre 2018.
Dans une logique de guichet unique et de partenariat avec des acteurs du territoire (professionnels de santé et clubs ou associations sportives), la **Maison sport santé** regroupe trois types d'activité :

H La médecine préventive

Reprise de l'activité du Centre de médecine sportive de Morlaix :

- Visites médicales de non contre-indication préalables à la délivrance d'un certificat en vue de l'obtention d'une licence pour la pratique d'une activité physique ou d'un sport (en compétition) ;
- La délivrance de certificats de surclassement et double surclassement (football, basket ball...);
- Suivi médical réglementaire imposé aux athlètes figurant sur les listes de haut niveau ou espoir ;
- Visites médicales de non contre-indication pour les sports à risque : plongée, parachutisme, alpinisme, sports de combat...

Ces consultations sont réalisées par des médecins du sport ; différents actes ou explorations peuvent compléter les consultations (test d'effort par exemple).

Comme précédemment les consultations, non prises en charge par l'assurance maladie, sont facturées 10€ pour les moins de 16 ans, 20€ pour les adultes.

H La médecine du sport

Le suivi médical de tous les sportifs, amateurs, de haut niveau, ou professionnels est proposé :

- Traumatologie du sport : consultations de suivi et explorations
- Suivi gynécologique des sportives
- Suivi médical à la demande des sportifs ou des médecins traitants
- Consultations d'ostéopathie

Ces consultations sont réalisées par des médecins spécialistes ayant en outre une qualification de médecine du sport. Ils ont à leur disposition l'ensemble du plateau technique du Centre hospitalier (imagerie notamment).



H Le sport sur ordonnance

Il s'agit de promouvoir l'activité physique adaptée auprès des patients atteints d'une affection longue durée.

Le médecin habituel du patient (médecin traitant, oncologue, spécialiste...) adresse le patient à la **Maison sport santé**, pour un bilan médico-sportif. Le praticien évalue les capacités et souhaits du patient et prescrit une activité physique adaptée auprès d'un effecteur habilité et formé (certains clubs ou associations sportifs partenaires, un masseur-kinésithérapeute...).

D'ores et déjà, le Centre hospitalier a identifié des partenaires sportifs et de santé sur le territoire qui s'engagent avec lui dans cette démarche innovante.

